



Définition

Fixateur de surface anti-absorbant à base de résines acryliques en phase aqueuse.

Destination

- Maçonneries extérieures
- Enduits ciment ou bétons bruts
- Anciens fonds peints (film mince, RPE, revêtements d'imperméabilité)

Qualités dominantes

- Bon pouvoir pénétrant
- Opacifiant et garnissant
- Réduit la porosité du support

Caractéristiques générales

Classification AFNOR	: Famille I classe 7b2 (NF T 36-005).
Subjectiles	: Béton, enduits hydrauliques à base ciment, anciennes peintures (film mince, R.P.E. imperméabilité).
Liant	: Copolymère acrylique.
Pigment	: Dioxyde de titane.
Diluant	: Eau.
Extrait sec en poids	: 60 % ± 2.
Extrait sec en volume	: 42 % ± 3.
Masse volumique	: 1.43 ± 0,05g/cm ³ .
Rendement en surface	: 6 à 9 m ² /l.
Teinte	: Blanc (peut être teinté avec le système à teinter LEVIS pour faciliter l'application des finitions).
Outils	: Brosse, Rouleau polyamide méché 18-24mm, Rouleau polyamide texturé 12-18mm, Pistolet Airless (gicleur 013 pression 120 bar).
Nettoyage des outils	: Eau.
Dilution	: Prêt à l'emploi 5-10 % d'eau sur fonds très absorbant et / ou structuré.
Temps de séchage à 23°C et 50 % H.R.	: Sec : 3 heures – Recouvrable : 12 heures.
Conditions d'application	: En travaux extérieurs, la température devra être comprise entre à + 5°C et + 35°C, l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80 % d'humidité relative.
C.O.V.	: Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l. Ce produit contient au maximum 21 g/l de C.O.V.
Conservation	: Conserver en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes chaleurs.





Mise en œuvre

Travaux décoratifs

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-201 (référence NF DTU 59-1).

Traitement d'imperméabilité :

Les supports à peindre, les travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme 42-1 NF P 84-404 (référence NF DTU 42-1).

La décision de conserver l'ancien revêtement devra dans tous les cas faire l'objet d'une étude préalable. En son absence, le décapage des anciens fonds est obligatoire. Assainir à l'aide d'une solution anticryptogamique selon les prescriptions du fabricant les supports présentant des micro-organismes. En cas d'ancien revêtement fortement encrassé, prévoir au préalable une application de nettoyant façade selon prescriptions du fabricant.

Réparer les enduits défectueux, crevasses, éclats, fers à béton apparents.

Pour le traitement des fissures, utiliser un mastic acrylique compatible SNJF catégorie F 12.5 P.

Anciennes peintures en mauvais état : Décaper par tout moyen approprié.

EXEMPLES

Sur supports minéraux bruts ou ancienne peintures film mince bien adhérente :

- Appliquer 1 couche de **FIXACRYL OPAC**.
- Terminer avec un revêtement décoratif D2 ou D3 ou d'imperméabilité

Sur ancien R.P.E., R.S.E. ou revêtement d'imperméabilité bien adhérent :

- Appliquer 1 couche de **FIXACRYL OPAC**
- Terminer avec un système un revêtement décoratif D3 ou d'imperméabilité

Consulter les fiches techniques des finitions pour les consommations et le nombre de couche approprié.

CONSEILS UTILES

- En cas de contraste très prononcé, l'application de 2 couches de finition reste conseillée. Dans ce cas, **FIXACRYL OPAC** apporte le complément d'opacité nécessaire à l'obtention d'un aspect parfaitement uniforme.
- Ne pas appliquer **FIXACRYL OPAC** sur anciens fonds très farinants.
- Ne pas appliquer **FIXACRYL OPAC** sur mortier de plâtre type parisien, pâte de verre, grés cérame, et ancienne peinture minérale.

Sécurité

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

Voir la fiche de données de sécurité et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements disponibles et obtention de la fiche de données de sécurité par internet www.quickfds.com (fournisseur Akzo Nobel – puis sélectionner Akzo Nobel Decorative Paints Deco France S.A.).

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Version 7 – MAI 2019

